



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## télévision

Question écrite n° 97230

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les langues utilisées par la chaîne d'information internationale. En effet, ce projet qui a donné une vaste étude et une grande consultation de plusieurs années n'est guère connu du grand public. L'opinion ne connaît guère ce dossier sur lequel il conviendrait de mener une communication adéquate, quelque peu récapitulative, notamment quant à l'utilisation des langues d'expression. Ce point reste une interrogation pour de nombreux compatriotes qui se déplacent à l'étranger. Il lui demande donc de lui indiquer ce qu'il compte entreprendre en ce domaine. - Question transmise à M. le ministre de la culture et de la communication.

### Texte de la réponse

La chaîne française d'information internationale, qui vient de prendre le nom de France 24, diffusera un de ses deux programmes principaux en français, prioritairement en Europe (dont la France) et dans les pays du Maghreb et en Afrique. Le second programme sera toutefois composé dans un premier temps de 75 % de programmes en anglais et de 25 % de programmes en français, diffusé prioritairement en Europe (dont la France), en Afrique et au Proche et Moyen-Orient. Par ailleurs, des décrochages en arabe sur le Proche et Moyen-Orient interviendront dans le courant de l'année 2007. Dans les années à venir, d'autres décrochages (en espagnol par exemple) et l'extension de la diffusion en Asie, en Amérique latine et en Amérique du Nord pourront être envisagés. Des opérations de promotion dans chaque zone de diffusion vont être mises en oeuvre par la chaîne, qui doit commencer à émettre d'ici à la fin de 2006.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97230

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6327

**Réponse publiée le :** 26 septembre 2006, page 10092